



I. CONTEXTE

Le monopole du médicament devient un enjeu majeur non pas parce qu'il garantit la vie et même la survie de la profession sacerdotale qu'est celle de pharmacien ; mais surtout et avant tout parce qu'il est sans ambages, le seul moyen de mettre à la disposition de nos laborieuses populations un service public de santé à hauteur de souhait. Ce monopole est d'abord menacé par la vente illicite de médicaments dans la rue et dans les cliniques.

La responsabilité de tous les acteurs de la santé est engagée dans la prolifération de ce fléau alors que les causes sont connues savoir :

- Le manque d'autorité de l'Etat ;

- Le manque de volonté politique ;

- Le manque de professionnalisme des agents de santé

- Le manque d'information et de sensibilisation des populations qui ignorent les vrais dangers qu'ils encourent en allant vers ces charlatans et vendeurs d'illusion.

Face à tous ces défis, l'Ordre qui est l'organe de régulation de la profession fait de la sensibilisation son cheval de bataille et le Président Dr WADE Aliou Badara ainsi que tous les responsables d'associations et de syndicats ne manquent pas d'occasion pour interpellier qui de droit.

II. JUSTIFICATION

Au regard des difficultés/insuffisances énumérées ci-dessus, force est de reconnaître qu'il est impératif de revenir aux fondamentaux. Les pharmaciens doivent s'informer, se former pour satisfaire à l'attente d'une population de plus en plus exigeante. Nous devons mobiliser nos ressources vers les couches les plus vulnérables telles que les personnes âgées, les malades chroniques les enfants ainsi que les femmes enceintes.

La tenue de cette journée trouve sa justification d'une part dans le symbole. Cet événement prend de plus en plus racine dans nos habitudes et nous nous apprêtons à le vivre pour la 17^{ème} fois. Chaque année, l'Ordre choisit un thème pour communiquer dans le but de se rapprocher des pharmaciens, les regrouper autour d'une table et en même temps faire rapprocher les pharmaciens de la population.

D'autres parts, la formation continue permet de mettre les pharmaciens au diapason du progrès

dans le domaine de l'évolution du métier en vue de faire face à ses obligations de sauvegarder la santé des usagers et mettre en oeuvre les bonnes pratiques de dispensation, gage de sûreté et de sécurité. La responsabilité de certains médicaments neuroleptiques tels que la dépaquine dans la survenue de malformation d'enfants est un vrai déclic dans cette prise de conscience.

III. OBJECTIFS

Les objectifs de la présente journée sont :

1. Objectifs généraux:

- Assurer la formation continue des pharmaciens

1. Objectifs spécifiques:

- Sensibiliser la population sur le rôle important des pharmaciens dans la prise en charge des femmes enceintes et des enfants;
- Former au moins 300 pharmaciens sur l'interaction médicamenteuses des neuroleptiques .

IV. METHODOLOGIE

Pour mener à bien les travaux de cette journée, la méthodologie de travail consistera à organiser les activités suivantes :

- Interventions des responsables et personnalités publiques
- Exposé sur le thème 1 : Interactions médicamenteuses chez la femme enceinte et

allaitante

- Exposé sur le thème 2 : Pharmacologie des neuroleptiques et psychotiques
- Débats
- Reportage, interview (sur les radio, les chaînes de télévision, dans la presse écrite et les réseaux sociaux).

V. RESULTATS ATTENDUS

A la fin des travaux, les résultats suivants sont attendus

- Tous les thèmes sont exposés et débattus ;
- Les reportages, interview sont diffusés dans les médias
- Au moins 300 pharmaciens sont formés sur les thèmes

VI. PARTICIPANTS

Participent aux travaux les personnes listées suivantes :

- Les membres du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens
- Les 300 pharmaciens participants

- Les partenaires et personnes ressources du CNOP

- Un représentant des Conseils Régionaux de l'Ordre des Pharmaciens

- Les représentants des associations et syndicats de pharmaciens

- Un représentant des différents ordres de santé

- Les représentants de la CANAM

- La presse écrite et audiovisuelle

VII. DOCUMENTS ET MATERIELS DE TRAVAIL

- Bloc-notes

- Stylos

- Papier A4

- Ordinateur portable

- Vidéoprojecteurs

Journée de l'Ordre; la 17ème

Écrit par OCB

Jeudi, 21 Décembre 2017 22:52 - Mis à jour Dimanche, 30 Décembre 2018 11:49

VIII. DATES ET LIEU

23 octobre 2017 à l'hôtel Colibris

Infoline : 62 46 99 48/70 76 61 31 ; cnop.pharmaciemali@yahoo.fr